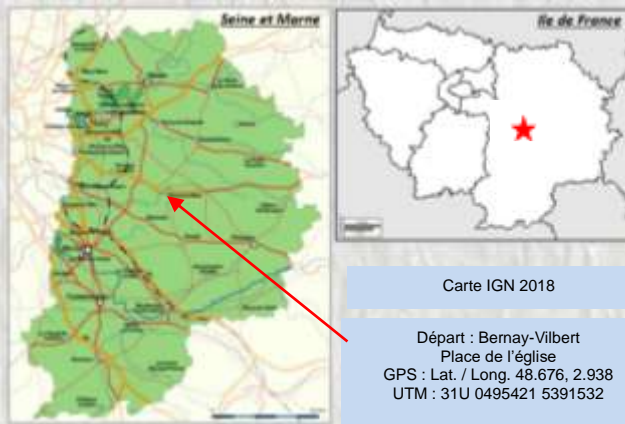


De l'orge à la bière

Avec un petit détour à Courpalay, on peut visiter la brasserie Rabourdin et y suivre la fabrication de la bière de Brie. Cette fabrication commence par le maltage qui consiste à faire germer l'orge humidifié, provoquant la transformation de l'amidon des grains en sucre. Puis, pour prévenir la dégradation du sucre ainsi formé, les grains sont grillés, stoppant ainsi les mécanismes naturels de cette germination. Selon l'intensité de cette opération, du simple coup de chauffe à la torrification, la bière aura un goût et une couleur plus ou moins accentués. Le malt une fois broyé est brassé dans l'eau chaude pour obtenir un jus sucré appelé moût. A ce moût sont ajoutées des fleurs séchées de houblon pour l'aseptiser partiellement et lui conférer des arômes et de l'amertume. Après refroidissement, des levures sont additionnées qui transformeront le sucre en alcool, libérant du gaz carbonique à l'origine de l'effervescence du liquide, tout en y apportant des goûts spécifiques. Différentes céréales et des produits sucrés peuvent être ajoutées à l'orge pour des questions économiques ou de goût, tout comme les levures utilisées sont sélectionnées en vue de donner les caractéristiques particulières (aspect, goût, mousse, ...) à la bière obtenue."



Segrès: monastère – Photo PB ©



Carte IGN 2018

Départ : Bernay-Vilbert
Place de l'église
GPS : Lat. / Long. 48.676, 2.938
UTM : 31U 0495421 5391532

Accès : Bernay-en-Brie (commune de Bernay-Vilbert), à 33km au nord-est de Melun par les N36 , N4 et D49 B

Informations pratiques

- Gare SNCF Maries, Tournan (RER E)
- Autocars : de Tournan (Sol'R n°21), de Maries (Sol'R n°10)
- Boulangerie, épicerie et restaurants à Courpalay

Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner de détritus.
- Eviter de fréquenter les itinéraires en période de chasse (se renseigner auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermer barrières et clôture après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirer tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Bernay-Vilbert Les boucles de l'Yerres



Bernay : une pompe – Photo PB ©

L'Yerres est une rivière capricieuse que l'on arrive parfois à franchir par des gués, mais qui, en période pluvieuse, peut déborder puis s'étendre largement, au point que peu de village se sont installés près de ses rives.



16,5km



4 h15



Jaune

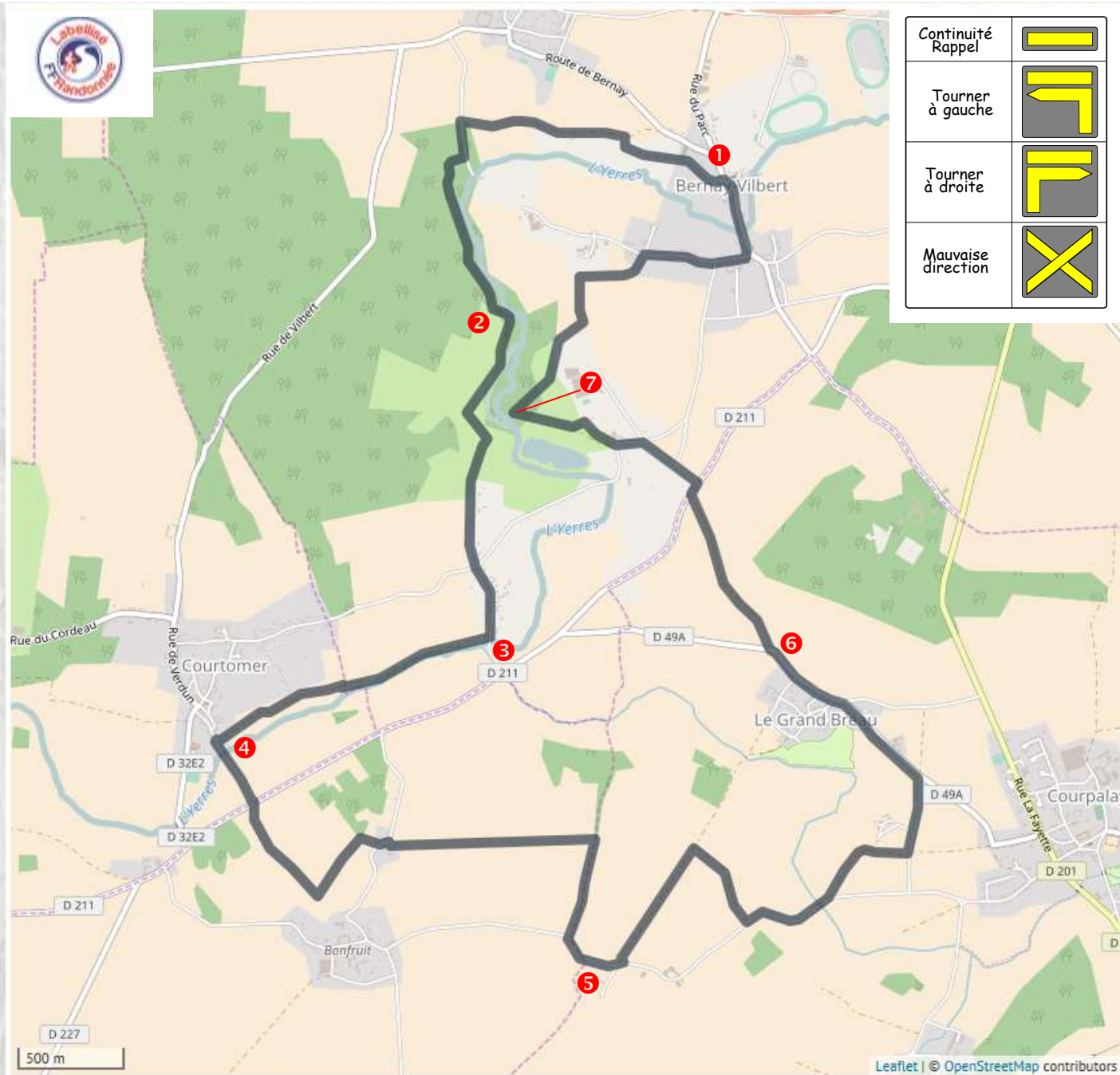


Difficile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Les boucles de l'Yerres

- 1 Face à l'église prendre la rue des Anes, puis longer le cimetière par le chemin de terre et continuer à gauche par le chemin empierré. Emprunter la route à gauche. En bas de la côte, tourner à droite, passer la barrière et continuer en bordure de l'Yerre à travers bois.
- 2 Graver le chemin à droite, continuer tout droit, puis descendre par la rue principale de Pompierre.
- 3 Juste avant le pont, prendre le chemin à droite. Il longe la rivière.
- 4 Suivre la route à gauche, franchir le pont, couper la D211 et graver le chemin en face. A la croisée des chemins avant Bonfruit, tourner à gauche. Le chemin vire à droite. A Courfruit, emprunter la route à gauche sur 30 m, tourner à droite et près de l'arrêt de bus, prendre le chemin à gauche. Au croisement en T, virer à droite. Parcourir la route à gauche.
- 5 Avant la ferme de Relugères, s'engager sur le chemin à gauche. Prendre le chemin à droite, descendre par la route à gauche, franchir le pont sur l'Yvron, puis monter par le chemin à gauche. En haut, bifurquer à droite. Emprunter la route à gauche, laisser la ferme de Gratteloup à gauche, puis suivre la D49A à gauche. Elle traverse Grand-Bréau.
- 6 Après le bosquet, dans le virage prendre le chemin à droite, la D211 à droite sur 70 m, la route à gauche et arriver à Segrès. Descendre par la route à gauche. Dans le virage, emprunter le chemin en face.
- 7 Graver le chemin à droite, et sur le plateau, emprunter le chemin à gauche sur 200m. A la croisée, prendre le chemin à droite, descendre à gauche, puis suivre la route à droite. Elle traverse Vaux. Sur la place du Buteau, descendre à gauche par l'avenue du Général Leclerc, franchir l'Yerres et rejoindre le point de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".